

15 DEC. 2022

Comité de direction
14 décembre 2022

Date de convocation : 08/12/2022	Présents : 8
Nombre de membres en exercice : 15	Représentés : 4
Quorum (présents) : 8	Votants : 12

L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures, en application de l'article R. 133-6 du code du tourisme, le comité de direction, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion à l'office de tourisme à Melle, sous la présidence de Monsieur Nicolas RAGOT, président.

Etaient présents et absents :

Membres titulaires	Présent	Représenté par	Exc	Abs	Membres suppléants	Présent	Exc	Abs
Collège des élus								
ARCHIMBAUD Guénaëlle	x				BARRÉ Daniel			x
BALLAND Cyril		BINET F			BERTHONNEAU Frédéric		x	
BINET Frédérique	x				CHARPENTIER Patrick			x
BLANCHET Philippe		SUIRE C			GRIFFAULT Sylvain		x	
BRILLAUD Chantal	x				MORIN Patrick			x
BRUNET Sylvie		RAGOT N						
KOHLER Marie		BRILLAUD C						
RAGOT Nicolas	x							
SUIRE Cathy	x							
Collège des professionnels								
CAILLON Eric	x				CASSINI Christine		x	
VILLENEUVE Véronique	x				GOODLIFFE Tess			x
WESCHAMBRE Raphaël				x	PINEAU Annick		x	
					VRIGNAULT Sylvie		x	
QUINTARD-MELOUKI Jacqueline	x				PIERRE Patrick		x	
ROMANO Guillaume			x					
FREREBEAU Christophe				x	BEDON Christine	x		

D2022_12_14-12 - Adhésion à la MONA et à ADN Tourisme

ADN Tourisme est née en 2020 du regroupement des trois fédérations historiques des acteurs institutionnels du tourisme, Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions. ADN Tourisme propose à ses adhérents des ressources, de l'information, de la formation, une assistance juridique en ligne, de l'accompagnement (ingénierie et développement, démarche de qualification de l'offre, marque Qualité Tourisme™, accueil vélo, tourisme et handicap, tourisme durable...).

La MONA est la Mission des Offices de tourisme de la Nouvelle-Aquitaine créée en 2017. Elle est à la fois un organisme partenaire du conseil régional et la tête de réseau des Offices de tourisme de la région Nouvelle-Aquitaine. Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens est signée entre les deux parties et définit quatre objectifs principaux pour la MONA :

- Objectif 1 : professionnaliser les acteurs du tourisme en Région Nouvelle-Aquitaine
- Objectif 2 : accompagner l'organisation touristique des territoires
- Objectif 3 : favoriser l'innovation touristique
- Objectif 4 : animer le réseau des offices de tourisme en Nouvelle-Aquitaine

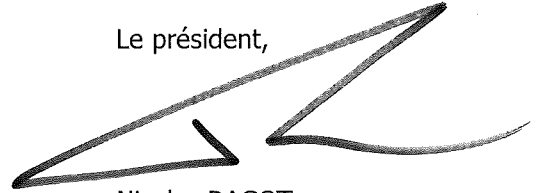
L'office de tourisme associatif adhère à ADN Tourisme et à la MONA, les deux structures étant complémentaires. Ces deux structures sont sollicitées fréquemment par l'office de tourisme sur des questions du quotidien, juridiques, liées à la formation...

Le comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- poursuivre l'adhésion à ADN Tourisme et à la MONA pour l'année 2023.

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme.

Le président,

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'N' followed by a horizontal line and a small upward tick.

Nicolas RAGOT.